

DÉPARTEMENT

HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles**

[Redacted]

[Redacted]

37 37 20

Séance du 09 mars 2009

Date de la convocation

20/02/09

Date d'affichage

20/02/09

Objet de la Délibération

2009-03-20

Aménagement de zones d'activités économiques d'intérêt de Pays

L'an deux mille neuf

Et le neuf mars

à Dix sept heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis

BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général)), **F.BARSSE** (Bédarieux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **F.GALBE** (Commune Poujol/Orb), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **Monique POUX** (CdC Saint-Chinian), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou).



SOUS PREFECTURE
REGISTRE
20 MARS 2009
SERVICE COMMUNIER

Acte rendu exécutoire
après 09/03/09 signature
le [Redacted]
et pub 09/03/09 notification
autres [Redacted]

Objet : Aménagement de zones d'activités économiques d'intérêt de Pays

La Région Languedoc Roussillon a mis en place un programme pour les parcs d'activités d'intérêt régional et territorial dont l'objectif est de favoriser l'installation, le maintien ou le développement d'entreprises sur le territoire régional.

Le Département a mis en place une charte départementale de qualité des parcs d'activités économiques afin que le développement départemental pour l'emploi se fasse dans le respect de son environnement et la qualité des paysages.

Dans la logique de cohérence territoriale inhérente à l'action du Pays et conformément aux attentes de la Région et du Département, le Pays Haut Languedoc et Vignobles procède à l'élaboration d'un schéma directeur des activités économiques afin d'assurer une cohérence de l'offre foncière et du développement économique sur l'ensemble du territoire.

La Communauté de Communes Coteaux et Châteaux a décidé, par délibération du 2 Mars dernier, d'approuver le PAE de la commune de Roujan et de solliciter les aides publiques pour la réalisation d'une zone commerciale, artisanale et de services sur 6,7 hectares avec une possibilité d'extension de 5,2 hectares.

Elle sollicite le soutien du Pays dans sa démarche.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le soutien du Pays Haut Languedoc et Vignobles à la création d'une zone d'activités économiques à Roujan par la Communauté de Communes Coteaux et Châteaux, et de ce fait, d'inscrire ce projet en rang prioritaire au sein du schéma des parcs d'activités du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le soutien du Pays Haut Languedoc et Vignobles à la création d'une zone d'activités économiques à Roujan par la Communauté de Communes Coteaux et Châteaux, et inscrit ce projet en rang prioritaire au sein du schéma des parcs d'activités du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 09 mars 2009.

Le Président,
Francis BOUTES

